

**Nous sommes l'université (NSU)**

Nous proposons :

- De faire de notre lieu de vie et de travail un cadre convivial, attentif à la santé et au bien-être de ses étudiants et personnels, en respectant la démocratie et la collégialité des instances, en veillant à combattre les maltraitances organisationnelles et institutionnelles : Il faut réinstaurer des procédures démocratiques et une véritable transparence sur les modalités de prise de décision à tous les niveaux.
- D'exiger auprès du ministère un nombre de POSTES enfin à la hauteur des besoins ! Nous devons avoir les moyens d'accomplir nos missions. Besoin de postes titulaires d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs et techniques en nombre.
- D'assurer aux personnels le respect de leur statut national, de préserver les droits sociaux et d'œuvrer à la réduction de la précarité, seule réponse apportée jusqu'à présent à la hausse importante des effectifs étudiants ces dernières années : A l'inverse d'une gestion austéraitrice et souvent autoritaire qui brutalise les personnels, nous voulons faire en sorte que chacun-e puisse retrouver la maîtrise de ses activités et contribuer à l'amélioration de nos conditions et pratiques de travail.
- De préserver et développer le caractère pluridisciplinaire et ouvert de l'université en recherche comme en enseignement, contre la priorisation stratégique et financière d'un nombre limité de domaines au détriment des autres.
- Nous continuerons à accompagner la montée en charge de la nouvelle filière des études de médecine, il s'agit de construire une politique hospitalo-universitaire concrète et ambitieuse, mais celle-ci ne doit pas se faire au détriment des autres filières, qu'il s'agisse des postes d'enseignants ou de personnels administratifs ou de la politique immobilière de sites.
- Un point spécifique INSPE cf maltraitée, reléguée (projets repoussés, déménagement précipité et sans accompagnement et soutien suffisant, etc.). + sur la réforme de la formation des enseignants.
- D'assurer la transparence de l'information et des arbitrages dans l'attribution des moyens, postes et financements, dans la perspective de cette université véritablement pluridisciplinaire.

- De faire de l'université un fer de lance de la transformation écologique avec des investissements récurrents (rénovation thermique des bâtiments, gestion des déchets, mobilité douce, amélioration des aménagements paysagers...) Et la prise en compte de la dimension environnementale dans toutes les décisions et dans tous les domaines. Sur les sites de l'université, dits "antennes" :
- Rapport université et CNRS. IMP indépendance et liberté académique. Gestion de la recherche. Respect des instituts de recherche. Améliorer l'organisation cf pas univ gestionnaire de fonds...
- Sur la politique des primes, son caractère injuste socialement (cf BIATOSS) et les dérives de l'individualisation - mettre fin à la politique d'individualisation des primes.
- D'œuvrer à la cohérence et à l'équilibre entre enseignement et recherche pour les recrutements des enseignants-chercheurs.
- D'agir pour un service public qui assume l'ensemble de ses missions, contre les dérives de l'externalisation.
- De préserver un enseignement supérieur de haut niveau ouvert à tous et toutes, étudiant·e·s en situation de handicap, étudiant·e·s salarié·e·s, étudiant·e·s en reprise d'études, étudiant·e·s étrangères et étrangers, sans discrimination financière à leur encontre. L'université doit également favoriser l'accueil et l'insertion des étudiants et enseignants/chercheurs réfugiés.
- Sur la lutte contre les discriminations et les VSS.
- D'élaborer enfin un règlement intérieur, en commençant la réflexion par l'organisation interne de l'établissement.
- De rendre enfin effectif le droit à la formation des enseignants et enseignants-chercheurs, par la prise en compte du temps de formation dans le service dû. • de favoriser les formations et les recherches transversales, notamment dans le domaine environnemental. \* de conforter l'université comme centre de production et de partage du savoir qui contribue activement au rayonnement culturel et au respect des droits culturels.